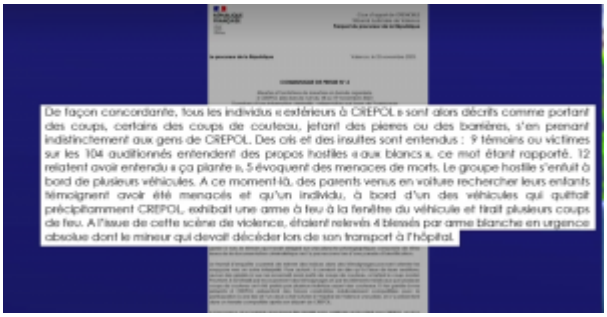
Meurtre de Thomas : 9 témoins ont entendu les propos antiblancs selon le procureur mais “l’enquête ne permet pas à ce stade d’affirmer que les victimes ont pu être visées en raison de leur appartenance à une “prétendue race”, conclut le même procureur

26/11/2023 à 10h57


De façon concordante, tous les individus « extérieurs à CREPOL » sont alors décrits comme portant des coups, certains des coups de couteau, jetant des pierres ou des barrières, s'en prenant indistinctement aux gens de CREPOL. Des cris et des insultes sont entendus : 9 témoins ou victimes sur les 104 auditionnés entendent des propos hostiles « aux blancs », ce mot étant rapporté. 12 relatent avoir entendu « ça plante », 5 évoquent des menaces de morts. Le groupe hostile s'enfuit à bord de plusieurs véhicules. A ce moment-là, des parents venus en voiture rechercher leurs enfants témoignent avoir été menacés et qu'un individu, à bord d'un des véhicules qui quittait précipitamment CREPOL, exhibait une arme à feu à la fenêtre du véhicule et tirait plusieurs coups de feu. A l'issue de cette scène de violence, étaient relevés 4 blessés par arme blanche en urgence absolue dont le mineur qui devait décéder lors de son transport à l'hôpital.

“Tous les individus extérieurs à Crépol sont décrits comme portant des coups, certains des coups de couteaux”, des cris et des insultes sont entendus, neuf témoins sur les 104 auditionnés entendent des propos hostiles “aux blancs”, a rapporté le procureur.

L’enquête ne permet pas à ce stade d’affirmer que les victimes ont pu être visées en raison de leur appartenance à une “prétendue race, une ethnie, une nation ou une religion déterminée”, a toutefois précisé M. de Caigny.

(…) Le JDC